

Question présentée par le député :
M. Serge Hiltbold

Date de dépôt : 17 septembre 2015

Question écrite urgente

Marchés publics : le Conseil d'Etat va-t-il passer d'un modèle incitatif à un modèle punitif ?

Dans une interview au journal Le Temps du 16 septembre 2015, le conseiller d'Etat Mauro Poggia déclare avoir préparé un projet de loi, en collaboration avec les départements de l'économie (DSE) et des finances (DF) visant à rendre l'absence d'engagement social, tel que le label « Un + pour tous » l'attestera, légèrement pénalisante dans l'attribution des marchés publics. Avant d'ajouter « *Les entreprises qui ne rempliront pas ce critère social partiront avec 5 à 10 % de points en moins que celles qui jouent le jeu. Je crois que le patronat est mûr pour cela.* »

On ne peut qu'être surpris de lire une telle déclaration, sachant que les milieux patronaux n'ont pas été consultés et que l'économie locale souffre déjà de la crise due au franc fort. En effet, on serait en droit d'attendre du Conseil d'Etat qu'il facilite la vie des entreprises plutôt que de leur rajouter des contraintes supplémentaires qui pénaliseront en particulier les PME qui ont déjà du mal à être présentes sur les marchés publics. Par ailleurs, ce label a été vendu jusqu'alors comme un modèle incitatif et semblait faire ses preuves, ce qui n'est manifestement pas le cas.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le Conseil d'Etat compte réellement déposer un tel projet de loi et ainsi modifier les critères d'attribution des marchés publics en instaurant un modèle punitif qui ne prendra pas en compte les réalités de l'économie locale ?